

# L'AUTO-DETERMINATION CHEZ LA PERSONNE ADULTE HANDICAPEE

Mise à jour 11/2025

Formation en Intra Présentiel - Réf HD14A



Dans les établissements d'accueil, les professionnels accompagnent au quotidien des personnes adultes en situation de handicap, souvent confrontées à des choix de vie majeurs : habitat, travail, loisirs, santé, liens familiaux. Entre exigences de sécurité, contraintes institutionnelles, attentes des proches et vulnérabilités des personnes, il n'est pas toujours simple de laisser une vraie place à leurs souhaits. Cette formation propose de clarifier le concept d'autodétermination, d'identifier ses enjeux juridiques, éthiques et pratiques, et de travailler des repères concrets pour soutenir le pouvoir d'agir des personnes accompagnées, sans renoncer à la protection ni à la responsabilité professionnelle.

## Compétence(s) visée(s)

- ❖ Intégrer le principe d'autodétermination et du pouvoir d'agir dans l'accompagnement des personnes adultes handicapées, en s'appuyant sur le cadre juridique et les recommandations institutionnelles (HAS, CDPH...)
- ❖ Adapter sa posture professionnelle et ses pratiques quotidiennes pour soutenir les choix, la participation et la citoyenneté des personnes accompagnées, au sein des ESSMS.

## Objectifs de la formation

- Définir l'autodétermination et le pouvoir d'agir, en s'appuyant sur les modèles théoriques majeurs et les repères proposés par la HAS, le CREAI et les réseaux associatifs.
- Repérer l'inscription de l'autodétermination dans le cadre légal et réglementaire français.
- Analyser des situations professionnelles où l'autodétermination est mise en tension (sécurité, risque, choix discutables, désaccords avec les familles ou l'institution).
- Identifier les leviers institutionnels et les outils concrets permettant de soutenir les choix et la participation des personnes.
- Ajuster sa posture d'accompagnement, en articulant écoute, information, consentement, droit à l'essai et gestion du risque partagé.
- Construire un plan d'actions opérationnel pour son service / établissement en faveur de l'autodétermination des adultes accompagnés.

## Contenu

### 1. Le cadre de l'autodétermination et du pouvoir d'agir

- Le concept d'autodétermination : définitions et modèles de référence (modèle de Wehmeyer, théorie de l'autodétermination (Deci & Ryan).
- Le pouvoir d'agir, la participation et la citoyenneté des personnes adultes handicapées.
- Le cadre législatif et les repères institutionnels : loi 2002-2, la loi 2005 et la CDPH : la personne comme sujet de droits, note de cadrage HAS 2025.
- Les représentations de l'autodétermination chez les professionnels et les familles : les malentendus fréquents (La liberté vs la protection, le risque vs la responsabilité).

### 2. Les besoins, ressources et vulnérabilités de la personne adulte handicapée

- La trajectoire de vie et les spécificités de la personne adulte handicapée : Les effets de parcours très encadrés sur la capacité à faire des choix.
- Les compétences et ressources pour s'autodéterminer : auto-connaissance, expression, prise de décision, auto-régulation.
- Les supports à la communication et à l'expression des préférences : La Communication Alternative Améliorée (CAA) comme levier d'autodétermination.
- Les situations de grande vulnérabilité : polyhandicap, troubles cognitifs ou psychiques importants : la place du tiers.

### 3. Les leviers institutionnels pour soutenir l'autodétermination

- Le projet personnalisé comme espace de co-construction des choix.
- Les évaluations comme soutien à l'autodétermination.
- Les instances de participation et d'auto-représentation : Les CVS, les groupes d'auto-représentants, la pair-aidance.
- Les démarches qualité et projet d'établissement au service de l'autodétermination : engagements institutionnels, indicateurs qualité, documents de référence.

### 4. Les postures professionnelles et les outils du quotidien

- La posture d'accompagnement plutôt que de "sachant" centrée sur le pouvoir d'agir.
- Les outils concrets pour favoriser les choix au quotidien : supports visuels, scénarios sociaux, agendas, grilles de choix, contrats de participation, etc.
- Les situations dilemmes et la gestion du risque partagé (analyses de cas, repères éthiques.)
- Les plans d'actions individuels et collectifs : les engagements concrets.

Analyse des pratiques actuelles tout au long de la formation

## Dispositif de suivi de l'exécution et d'évaluation des résultats de la formation



Public : Professionnels des ESSMS et établissements sanitaires/médo-sociaux lien direct ou indirect avec des personnes adultes handicapées
Pré-requis : Avoir une expérience d'accompagnement de personnes adultes handicapées.
Durée : 2 jours, soit 14 h + 1 jour APP
Formateur(trice) présent(e) Formateur/trice spécialisé(e) dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap
Nombre de participants De 2 à 10 personnes
Matériel nécessaire à l'intervenant(e) Vidéoprojecteur et ordinateur
<b>Moyens et méthodes pédagogiques et techniques :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Apports théoriques en pédagogie active</li> <li>• Échanges et partage d'expérience sur le vécu des participants</li> <li>• Analyse de cas, co-construction d'outils</li> <li>• Diaporama (transmis aux participants)</li> <li>• Mise à disposition d'un espace extranet individuel</li> </ul>
<b>Modalités et délai d'accès</b> de 2 à 6 mois en moyenne (nous contacter)
<b>TARIF</b> Nous contacter pour obtenir un devis personnalisé
<b>Besoin d'un conseil ? d'une information ? d'un devis ?</b> <b>Vous êtes en situation de handicap ?</b> Contactez-nous
06.09.08.02.20 contact@cjformation.com www.cjformation.com
<b>Carine ANCIAUX</b> Présidente, référente handicap <b>Référente pédagogique et numérique</b> <b>Aurélie Fauchet et Claire Royer</b> Assistantes administratives

